

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT DE
CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Séance du Comité Syndical du 9 octobre 2018 à 18 heures 30

Fonction Publique

L'an deux mille dix-huit et le neuf octobre à dix-huit heures trente

SOUS DOMAINE :

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Personnel

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

OBJET :

Présidence de Monsieur Alain CARLES

**Modification du
Tableau des Effectifs**

Présents :

Le nombre de
conseillers en service est
de 35

CARLES Alain, GALINER Alain, LOPEZ Frédéric, PRADEL Christophe, VAREILLE Marie-Jeanne, YUS Joseph, ANDRIEU Francis, BROSSE Christian, JUN DENIS, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, MARCOS Juan Carlos, TOURNIER Guy, BROUSSE Michel, BRUNEL Christophe, CALMETTES Didier, CASSAN Renée, DELRIEU Jean-Pierre, CALMONT Régis, RIOU Daniel, VIDAL Pierre, TANNEAU Gilles.

Rendue exécutoire

Convocation du Comité
en date du :

Absents remplacés :

Guilhem Evelyne remplacée par Chabert Christine

28 septembre 2018

Absents excusés :

ANDRIEU Catherine, CAZENAVE Serge, ROBERT Richard, GIESE Peter, DARFEUILLE Jérôme, DANJOU Jacques, ROUQUET Alain, ALRIC Didier, OURLIAC Christian, GUY Raymond, HENNEBELLE Jean-Luc, MORIN Didier.

Affichage en date du :

28 septembre 2018

Publication de la
présente en date du :

10 octobre 2018

Secrétaire de séance :

Délibération n°

Madame VAREILLE Marie-Jeanne.

20180019

Monsieur le Président demande au Comité d'approuver le nouveau tableau des effectifs en prenant en compte des changements.

Considérant les changements le nouveau tableau des effectifs sera modifié en ce sens soit :

<i>Grade</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Service</i>	<i>Avant le comité</i>		<i>Après le comité</i>
Agent de Maîtrise		C	EE	1	1
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C		Détachés	2	2
			EE	0	0
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C		EE	3	3
Adjoint Technique Titulaire	C		EE	3 (Dont 1 à 21 heures)	4 (Dont 1 à 21 heures)
Adjoint Technique Non Titulaire (21 heures)	C		EE	4 (2 CAE + 2 Remplacements)	4 (3 PEC + 1 Remplacement)
Rédacteur Territorial	B	Service Administratif		2 (Dont 1 vacant)	1 vacant
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	C	Service Administratif		1	1
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	Service Administratif		1	1
Adjoint administratif Non Titulaire	C	Service Administratif		1	1

Vu l'exposé du Président,

LE COMITE SYNDICAL
DECIDE, après en avoir délibéré,

ADOPTE A L'UNANIMITE

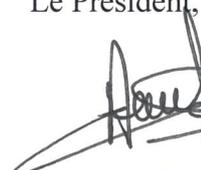
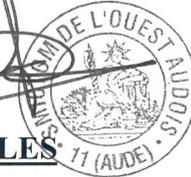
Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 10 octobre 2018,

Le Président,



Alain CARLES

